

L'agriculture dans l'Indre

Les informations et chiffres présentés dans ce portrait sont issus majoritairement des données du recensement général agricole de 2010 (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, avec traitement de la DRAAF Centre). Ce recensement agricole est réalisé tous les 10 ans. Les données pourront être actualisées avec le recensement agricole 2020, dont la campagne débutera en octobre 2020.

Exploitations agricoles

Dans cette partie, certaines données font l'objet d'une comparaison entre les données issues du recensement agricole 2010 et les données extraites des déclarations 2017 faites dans le cadre des financements liés à la Politique Agricole Commune (PAC). Les dates de données sont différentes : 2010 pour le RA et 2017 pour les déclarations PAC.

Les méthodologies de collecte sont différentes : enquête complète décennale pour le RA, l'ensemble des exploitations agricoles y compris les plus petites étant concernées. Les données PAC sont établies à partir des déclarations annuelles des demandeurs d'aides PAC.

Tous les exploitants agricoles identifiés par le RA ne demandent pas d'aides, mais les données PAC peuvent être plus représentatives de l'activité économique agricole.

L'Indre s'inscrit dans une tendance globale observée tant au niveau régional que national : des exploitations agricoles moins nombreuses, mais de plus en plus grandes

	Indre	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Nombre d'exploitations en 2010	4881	25080	48 9977
Evolution 2000-2010 du nombre d'exploitations	-23,00 %	-24,00 %	-26,00 %
Nombre de petites exploitations en 2010	1640	6642	177811
Evolution 2000-2010 du nombre de petites exploitations	-31,00 %	-39,00 %	-36,00 %
Nombre de moyennes exploitations en 2010	1627	7242	150 600

Evolution 2000-2010 du nombre de moyennes exploitations	- 34 %	- 34 %	- 31 %
Nombre de grandes exploitations en 2010	1614	11 196	161 700
Evolution 2000-2010 du nombre de grandes exploitations	+ 10 %	0 %	- 4 %

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

On dénombre 4 881 exploitations dans le département en 2010, soit 19 % des exploitations régionales. On en comptait 6307 en 2000. En dix ans, 1 430 exploitations ont disparu soit une diminution de 23 %. C'est une diminution proche de celles observées en région (- 24 %) et dans l'ensemble de la France métropolitaine (-26 %). En 2017, 3782 exploitations dans l'Indre sont déclarées à la PAC. La tendance s'est ainsi poursuivie ces dernières années (diminution de 22,5 % entre 2010 et 2017).

La structure de la production s'est modifiée : entre 2000 et 2010 les grandes exploitations ont progressé de 10 % alors que les petites et moyennes structures sont moins nombreuses (baisses respectives de 31 % et 34 %). En région, les évolutions sont très proches sauf pour les grandes exploitations dont le nombre est stable.

	Indre	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
SAU totale en ha en 2010	452 691	2 311 415	26 963 252
Evolution 2000-2010 de la SAU totale	- 1,7 %	- 2,3 %	- 3 %
SAU moyenne par exploitation en 2010, en ha	94	94	55 ha
Evolution 2000-2010 de la SAU moyenne par exploitation	+ 26,7 %	+ 28,3 %	+ 39 %

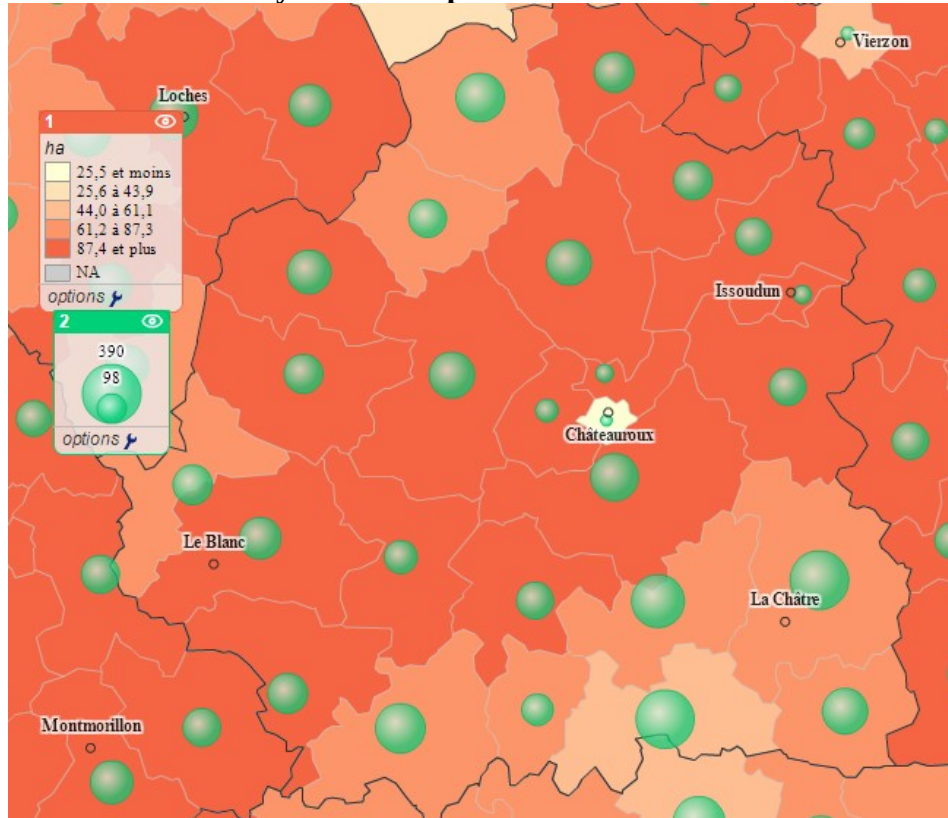
Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Si le nombre d'exploitations a fortement diminué, la Surface Agricole Utile (SAU), en comparaison, a très peu diminué sur la même période : - 1,7 %, pour passer de 460 740 ha en 2000 à 452 691 ha en 2010, soit près des deux tiers du territoire. Les données de la PAC 2017 indiquent quant à elles une SAU totale de 450 400 ha. La baisse a continué, mais elle a été très faible (- 0,5 % entre 2010 et 2017).

Les terres agricoles sont grignotées principalement par les sols artificialisés et dans une moindre mesure par un accroissement de la forêt. Mais la vocation du territoire reste majoritairement agricole. L'Indre et l'Eure-et-Loir sont d'ailleurs les deux départements de la région qui consacrent le plus de superficie à l'agriculture (respectivement 67 % et 76 %).

Cette baisse contenue de la SAU démontre un agrandissement des exploitations. La SAU moyenne, par exploitation a augmenté de 27 % entre 2000 et 2010. Elle représente 94 ha en 2010. Il y a donc un phénomène de concentration de la production agricole, qui s'observe dans l'Indre comme dans l'ensemble du territoire national.

Nombre et SAU moyenne des exploitations en 2010



Source : Agreste – IGN Géofla 2010

Dans l'Indre, si les exploitations sont plus nombreuses dans le sud (Boischaux du sud), la SAU moyenne des exploitations est plus élevée dans la Brenne et surtout dans la Champagne Berrichonne, terre de grandes cultures céréalières. Elle est moins élevée dans les cantons du sud, où se pratique surtout l'élevage.

Une structure de production et une utilisation du sol caractérisées par une domination des grandes cultures et de l'élevage

L'orientation technico-économique des exploitations

Les exploitations sont classées selon leur spécialisation : l'orientation technico – économique (OTEX). Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (PBS). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Exploitations par OTEX

Nombre d'exploitations	36		
	INDRE		
Libellé OTEX	RA 2010	RA 2000	Evolution 2000-2010
Céréales Oléagineux Protéagineux	1 918	2 094	-8%
Autres grandes cultures	168	78	115%
Légumes et champignons	12	12	0%
Fleurs-horticulture diverse	33	48	-31%
Viticulture	75	198	-62%
Fruits-cultures permanentes	14	17	-18%
Bovin lait	100	168	-40%
Bovin viande	879	1 072	-18%
Bovin mixte	48	89	-46%
Autres herbivores	234	394	-41%
Ovin-caprin	420	559	-25%
Granivores divers	66	102	-35%
Porcins	24	30	-20%
Aviculture	54	61	-11%
Polyculture-polyélevage	796	1 376	-42%
Non classées	40	9	344%
Ensemble	4 881	6 307	-23%

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Les exploitations sont essentiellement réparties au sein de 3 grandes orientations technico-économiques : 39 % sont spécialisées en grandes cultures (céréales oléo-protéagineux), 18 % en bovins-viande et 16 % en polyculture-polyélevage.

La principale évolution depuis 2000 consiste dans le déclin de l'orientation polyculture-polyélevage, avec 42 % d'exploitations en moins en 10 ans, contrairement aux exploitations spécialisées, qui ont mieux résisté. Le nombre d'exploitations spécialisées dans ces orientations n'ont diminué que de 8 % pour les grandes cultures et de 18 % pour l'élevage bovin-viande.

Utilisation du sol selon les OTEX

SAU des exploitations par OTEX

Surfaces (ha)	36		
	INDRE		
Libellé OTEX	RA 2010	RA 2000	Evolution 2000-2010
Céréales Oléagineux Protéagineux	229 094	221 015	4%
Autres grandes cultures	6 796	4 596	48%
Légumes et champignons	79	58	37%
Fleurs-horticulture diverse	422	257	64%
Viticulture	900	1 219	-26%
Fruits-cultures permanentes	311	484	-36%
Bovin-lait	9 965	10 352	-4%
Bovin viande	91 157	86 896	5%

Bovin mixte	4230	6 388	-34%
Autres herbivores	6 309	8 796	-28%
Ovin-caprin	14 958	16 834	-11%
Granivores divers	3 935	4 881	-19%
Porcins	2 099	2 386	-12%
Aviculture	1 785	2 919	-39%
Polyculture-polyélevage	79 962	93 431	-14%
Autres	689	227	204%

Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Grandes cultures et élevage restent les fondements de l’agriculture départementale. Le territoire est donc principalement divisé entre les grandes cultures et les surfaces en herbe dédiées à l’élevage.

Les grandes cultures sont majoritaires et occupent 58 % de la surface agricole avec notamment des productions de blé tendre, d’orge et de colza. Les oléagineux gagnent aussi du terrain. La Champagne Berrichonne est une région agricole essentiellement dédiée à ces grandes cultures.

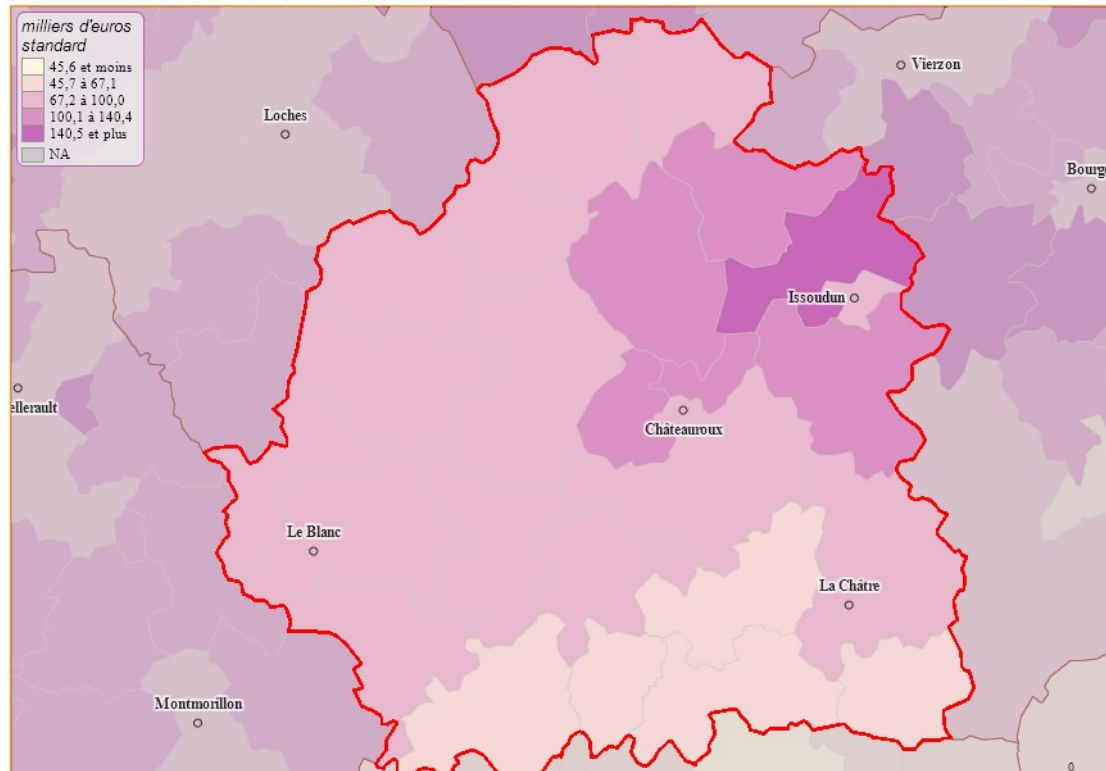
Les surfaces en herbe (fourrages et surfaces toujours en herbe) s’étendent, quant à elles, sur 36 % de la SAU, soit 161 100 ha, en légère progression de 0,8 %. Selon les données de la PAC, en 2017, les grandes cultures représentent 59,3 % de la SAU et les surfaces en herbe 35,9 %.

Les superficies en herbe servent principalement pour l’élevage bovin, dont 91 % du cheptel est à orientation viande. Cette viande bovine est surtout produite dans le sud du département (Boischaut du Sud, Brenne), s’inscrivant dans la continuité du bassin charolais et limousin. La prédominance de l’élevage dans le sud du territoire est notamment imputable aux conditions pédologiques et géographiques (relief, impossibilité d’irrigation, etc.), ce qui rend le territoire moins propice à la production de grandes cultures. À souligner que le département possède 46 % de l’effectif régional de vaches allaitantes.

Il y a également de l’élevage caprin (dont la production progresse avec 20 % de chèvres en plus) et ovin (l’Indre est le premier département de la région pour la production, mais a vu son cheptel se réduire de 38 %). Le troupeau laitier, quant à lui, enregistre une baisse sensible (-18 % de vaches laitières).

Une Production brute standard (PBS) qui reste stable avec une progression des grandes cultures et de l'élevage mais un déclin pour l'orientation polyculture-polyélevage

production brute standard (PBS) moyenne par exploitation en 2010



© Maaf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste - France par canton

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la production brute standard (PBS), qui décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations » ou « grandes exploitations ». La PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles (Insee).

Les exploitations du département contribuent à 14 % du potentiel de production agricole régional, valeur similaire à celle de 2000. Ce potentiel de production, qui s'élève au total à 418 millions d'euros en 2010, s'est légèrement réduit en dix ans (baisse de 3 %, contre une baisse de 6 % pour la région CVL). Mais le rang de l'Indre est quasiment resté le même, avec une 51^{ème} place en 2010 dans le classement de la production départementale française, pour une 52^{ème} place en 2000.

Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux), avec une PBS de plus de 187 millions d'euros (en progression de 5 %), représentent quasiment 45 % de la PBS totale du département. Le secteur de l'élevage reste aussi largement représenté avec les orientations polyculture-polyélevage et bovins viande représentant 32 % du potentiel de production du département.

L'orientation polyculture-polyélevage connaît cependant une baisse de 14 % de sa PBS entre 2000 et 2010. La PBS augmente en revanche pour les orientations bovin-viande (+ 3 %) et ovin-caprin (+ 20 %).

La viticulture voit sa PBS diminuer de 18 %, pour représenter environ 1 % de la PBS totale.

Un territoire attractif pour les installations, mais de fortes incertitudes en ce qui concerne les successions

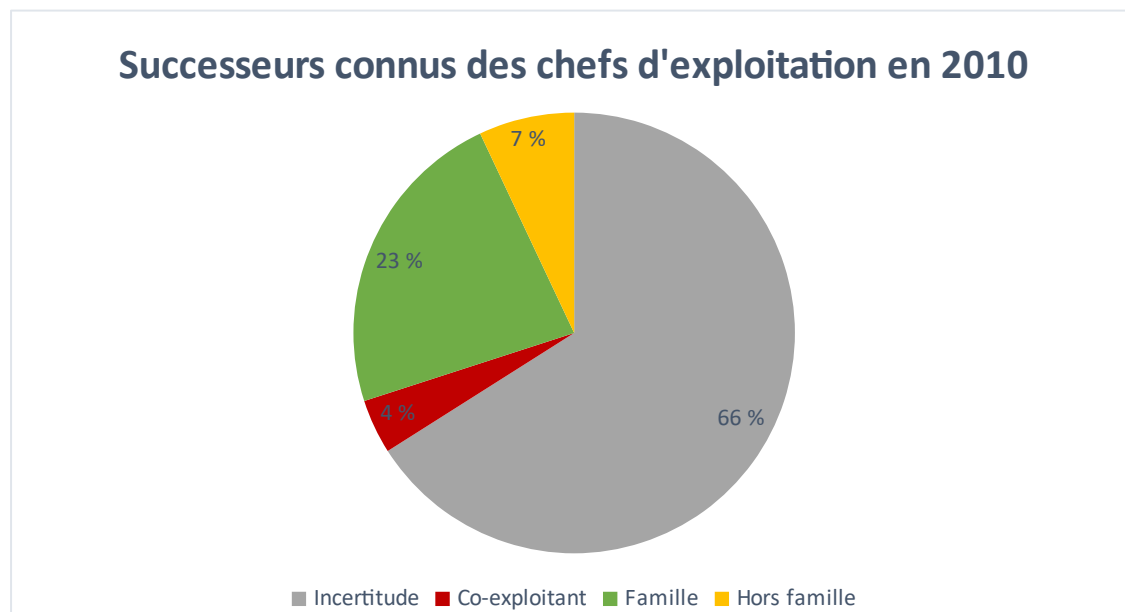
Installations

Parmi les 19 800 chefs ou co-exploitants s'étant installés depuis 1980 dans le Centre, un sur cinq l'a réalisé dans l'Indre.

Sur les 1202 exploitants de 40 ans et moins recensés dans le département en 2010, 59 % se sont installés avec des aides, notamment la Dotation Jeune Agriculteur. L'Indre a ainsi la plus forte part d'installations aidées de la région. Ces jeunes exploitants installés avec des aides gèrent majoritairement de grandes exploitations (environ 75 %).

Successions

Dans l'Indre, seulement 34 % des exploitants de plus de 50 ans connaissent leur successeur. C'est moins que la moyenne régionale qui est de 38 %.



Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Les actifs agricoles dans les exploitations

Les chefs d'exploitation, piliers des exploitations, sont moins nombreux et voient leur moyenne d'âge augmenter

L'Indre compte en 2010 5 979 chefs d'exploitation et co-exploitants, soit 17 % de moins qu'en 2000, une baisse inférieure à celle de la région qui est de 20 %.

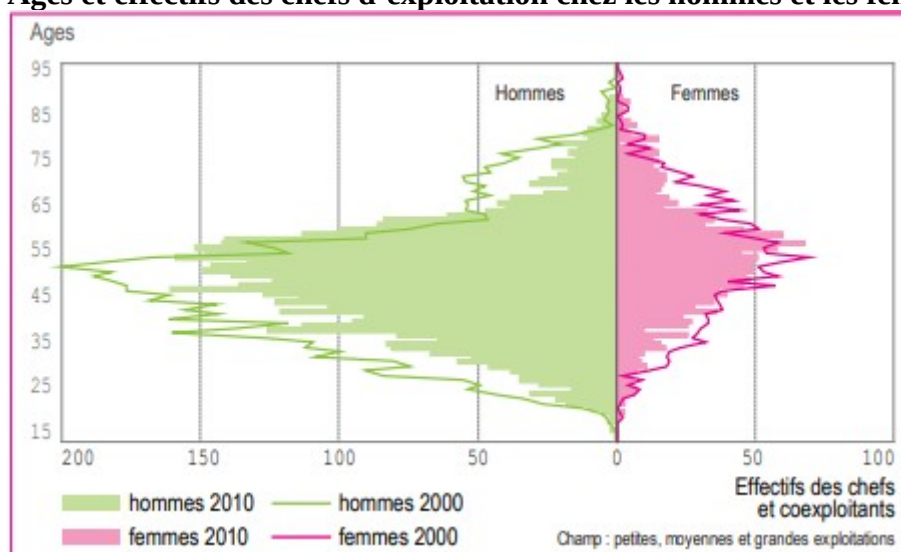
Ils sont les piliers des exploitations. Ils représentent la majorité des emplois permanents agricoles (69 %) et assurent l'essentiel du travail des exploitations (71 %, en progression de 3 points depuis 2000).

On dénombre 21 % de femmes chefs d'exploitation ou premiers co-exploitants.

L'âge moyen des chefs d'exploitation augmente, notamment pour les hommes (51 ans en 2010 contre 48 ans en 2000). Les femmes sont en moyenne plus âgées (57 ans aujourd'hui contre 53 ans il y a dix ans). Pour les grandes exploitations, l'âge moyen est plus faible (47 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes).

Les moins de 40 ans représentent 18 % des chefs d'exploitation. C'est une part légèrement inférieure à celle de la région, qui est de 20 %. Comme indiqué précédemment, ces moins de 40 ans gèrent en majorité grandes exploitations. Ils exploitent plus de 160 000 ha de SAU, ce qui correspond à 37,8 % de la SAU départementale.

Ages et effectifs des chefs d'exploitation chez les hommes et les femmes



Source : Agreste Centre – Recensement agricole 2010 – Publication n°187

La diminution du nombre de chefs d'exploitation et le vieillissement sont démontrés par la comparaison entre les pyramides des âges de 2000 et 2010. On remarque que cette tendance est plus marquée chez les hommes que chez les femmes.

Une main d'œuvre agricole qui repose sur les actifs familiaux, mais également de plus en plus sur les salariés

La main d'œuvre totale est passée de 11 307 emplois en 2000 à 8 673 emplois en 2010, soit une baisse de 23 %.

Le nombre d'actifs agricoles est en baisse en raison de la réduction du nombre d'exploitation et des gains de productivité (avec la mécanisation). En raison de cette productivité accrue, il faut désormais 1,3 UTA (unité de travail annuel, équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année) en 2010 pour exploiter 100 ha de SAU, alors qu'il en fallait 1,6 en 2000. La production agricole par unité de main-d'œuvre agricole a ainsi progressé de 22 % en dix ans, plus qu'en moyenne régionale (20 %).

La main d'œuvre familiale est composée de 5 979 chefs d'exploitation et 1 601 autres actifs familiaux (hors chefs et co-exploitants). Le nombre d'actifs familiaux (hors chefs et co-exploitants) a baissé de 45 % entre 2000 et 2010, et leur part dans le travail dans les

exploitations est passé de 12 % à 7 % pour les conjoints, et de 5 % à 2 % pour le reste de la famille.

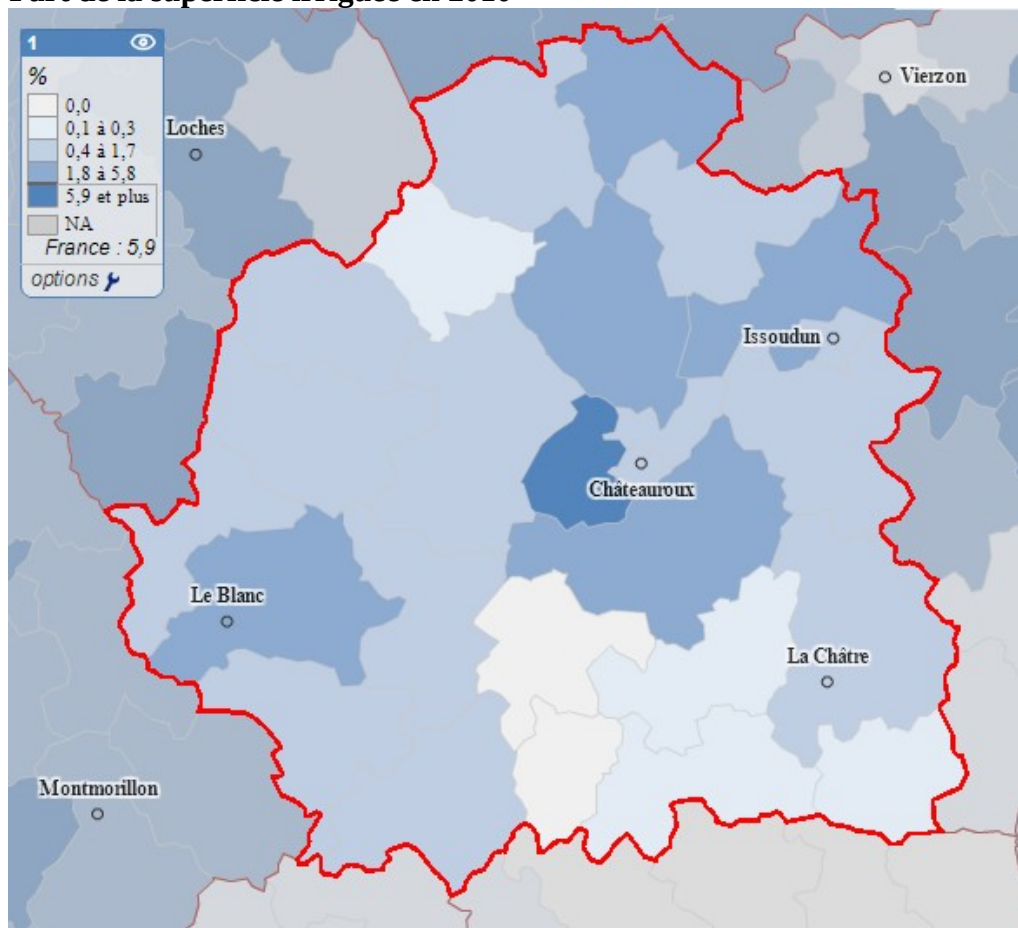
Les exploitations embauchent également 1 093 salariés permanents en 2010, dont 58 % travaillent à temps complet. Ils assurent 14 % du travail des exploitations, en augmentation de près de deux points par rapport à 2000. Les trois quarts de cette main d'œuvre travaillent dans les grandes exploitations.

Il y a enfin 2203 salariés saisonniers ou occasionnels.

Irrigation – Drainage

Un territoire caractérisé par un faible développement de l'irrigation et du drainage

Part de la superficie irriguée en 2010



© Maaf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste - France par canton

L'agriculture dans l'Indre repose peu sur l'irrigation. Il s'agit d'ailleurs du département de la région où l'irrigation est la moins développée. En région centre-Val-de Loire, l'irrigation se concentre principalement dans le Loiret et en Beauce. L'Indre, avec 7 460 ha de surface irriguée en 2010, ne représente que 2% des surfaces irriguées de la région, et cette surface irriguée ne compte que pour 1,6 % de la SAU totale du département.

Le taux d'équipement des surfaces est faible. 3 % seulement des surfaces sont irrigables, contre 20 % au niveau de la région Centre-Val de Loire. Le potentiel d'irrigation utilisé est quant à lui de 46 % (SAU irriguée par rapport à la SAU irrigable).

5 % des exploitations ont irrigué au cours de la campagne 2009-2010. La plupart d'entre elles sont de grande taille. La SAU par exploitation irrigante est en moyenne de 203 ha.

Un peu plus de la moitié de l'eau d'irrigation utilisée est pompée dans les nappes phréatiques par des puits et forages. 19 % provient de retenues collinaires ou d'étangs, et 19 % des eaux libres de surface.

La méthode d'irrigation très largement dominante est l'aspersion. Le goutte à goutte n'est utilisé que sur 114 ha.

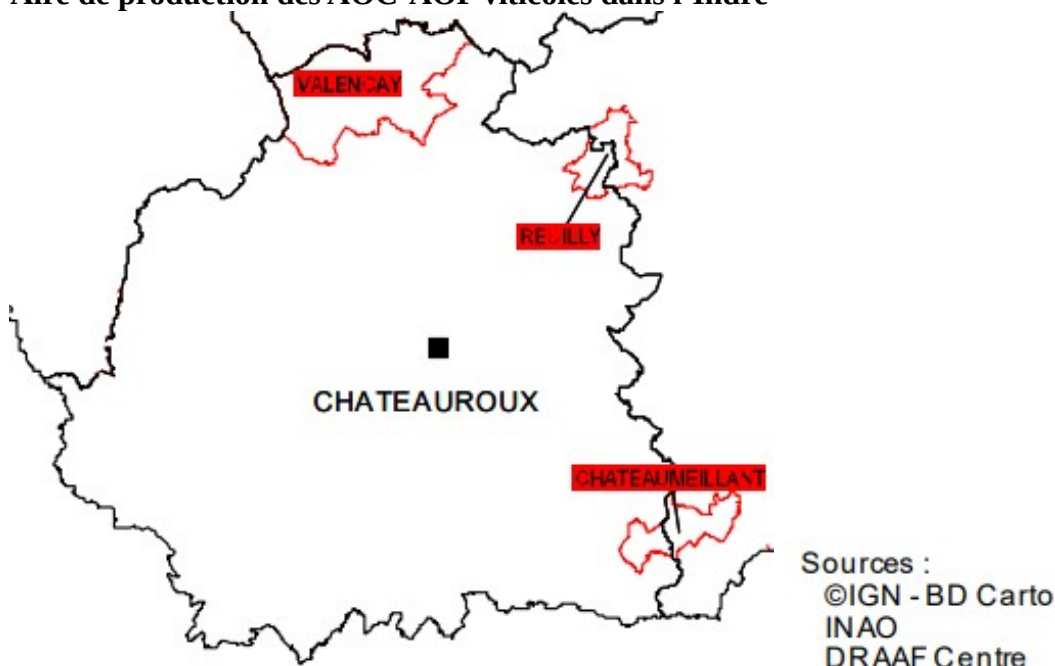
Le drainage est également faiblement développé dans l'Indre. 64 741 ha, soit 14 % des surfaces, sont drainés. C'est la plus faible part parmi les départements de la région (la moyenne régionale est de 23 %). Le drainage est surtout présent dans le Boischaud Nord et quelques zones du Boischaud Sud (au niveau de La Châtre).

Productions sous signe de qualité

L'agriculture indrienne compte plusieurs produits d'excellence bénéficiant d'un label, et qui sont un atout pour le territoire.

AOC-AOP viticoles

Aire de production des AOC-AOP viticoles dans l'Indre



Le vignoble de Reuilly (surface de 210 ha, production annuelle de 10 500 hectolitres) s'étend sur les coteaux et terrasses de 2 communes de l'Indre, Reuilly et Diou, et 6 communes du Cher.

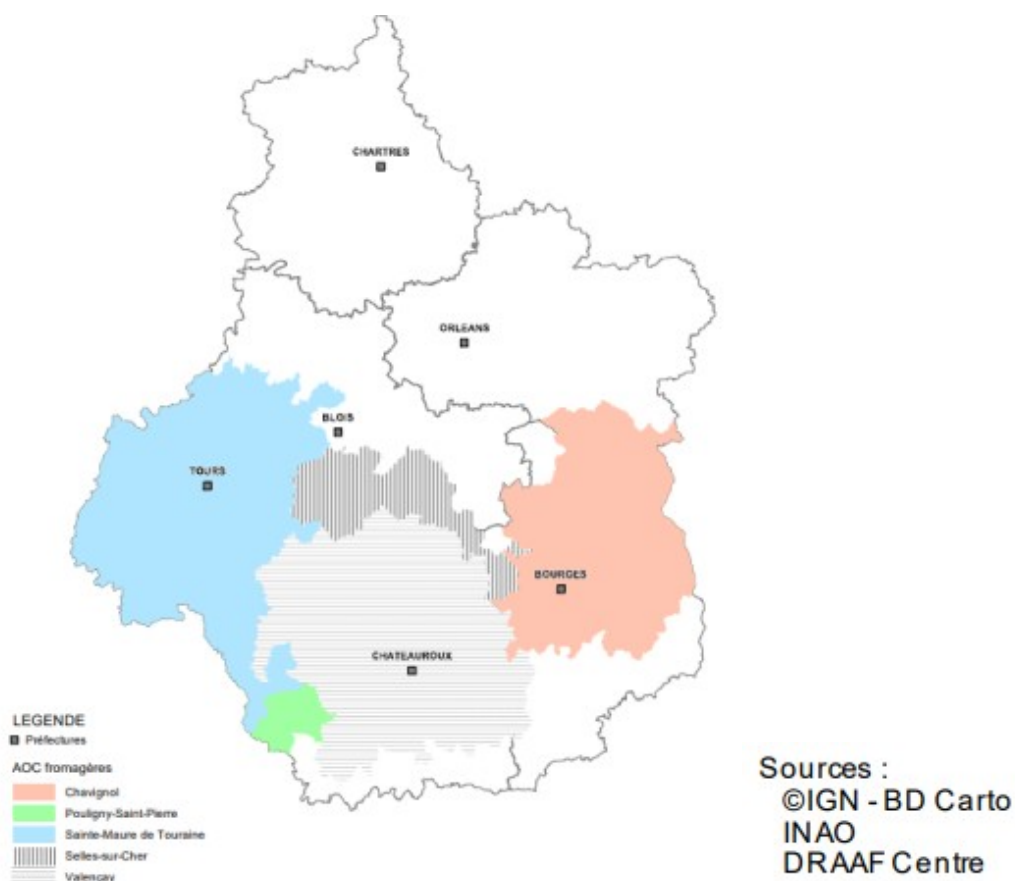
Le vignoble de Valençay (surface de 129 ha, production annuelle 7450 hectolitres) est planté sur les coteaux qui surplombent le Cher et ses affluents. Il est localisé dans 13 communes dans le nord du département de l'Indre : Chabris, Faverolles, Fontguenand, Luçay-le-Mâle, Lye, Menetou-sur-Nahon, Parpeçay, Poulaines, Valençay, Varennes-sur-Fouzon, La Vernelle, Veuil, Villentrois. La ville de Valençay se trouve au centre de l'appellation.

Le vignoble de Châteaumeillant (surface de 90 ha, production annuelle de 355 hectolitres) est entre Châteauroux et Montluçon, à 70 km au sud de Bourges, proche de Saint-Amand-Montrond et de La Châtre. Le vignoble s'étend sur 7 communes : Champillet, Feusines, Néret, Urciers dans le département de l'Indre et Châteaumeillant, Saint-Maur, Vesdun dans le département du Cher.

AOC-AOP fromagères (fromages de chèvre)

Le troupeau de chèvres dans l'Indre, avec près de 35 944 têtes en 2010, est devenu le plus important de la région. Leur lait permet de fabriquer trois fromages de chèvre réputés en appellation d'origine contrôlée, le Pouligny St-Pierre, le Valençay et le Sainte-Maure de Touraine.

Aire géographique des AOC-AOP fromagères dans la région Centre-Val de Loire



Le Pouligny St-Pierre a son aire de production restreinte à la partie occidentale du Berry. Depuis 1990, elle est au cœur du parc naturel régional de la Brenne.

L'aire géographique du Valençay s'étend essentiellement dans le Berry et la Champagne berrichonne sur le département de l'Indre et quelques communes des départements limitrophes du Cher, de l'Indre et Loire et du Loir-et-Cher.

Quant au Sainte-Maure de Touraine, son le terroir couvre surtout l'Indre-et-Loire, ainsi que quelques zones de production limitrophes de l'Indre (ouest du département) du Loir-et-Cher, et de la Vienne.

Lentille verte du Berry

La lentille verte du Berry bénéficie d'une Indication Géographique Protégée qui garantit l'origine de production et les bonnes pratiques de culture. Elle détient en plus un Label Rouge, garantie de sa qualité supérieure.

La zone de l'IGP-Label Rouge couvre 49 communes du Berry, situées dans les départements de l'Indre (44 communes) et du Cher (5 communes). Cette zone se situe dans la Champagne Berrichonne dont les terres agricoles argilo-calcaires saines et faciles à travailler conviennent à la culture de la lentille.

Agriculture durable

« L'agriculture durable vise à assurer la fourniture pérenne de nourriture, de bois, de fibres et d'aménités en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent le maintien dans le temps de cette capacité de production. Il s'agit donc de faire évoluer les systèmes de production et les pratiques agricoles en prenant en compte la finitude des ressources naturelles et la nécessité de préserver les écosystèmes pour garantir durablement la rentabilité économique, le bien-être social et le respect des équilibres écologiques » (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt).

Cette agriculture durable peut se développer dans l'Indre via plusieurs moyens, notamment la promotion des circuits courts, le développement de l'agriculture biologique et les programmes d'aides européens

Diversification des activités et circuits courts

Selon le recensement agricole de 2010, 559 exploitations ont une ou plusieurs activités de diversification (sur 4881 exploitations, soit 11,5 %). Cela concerne principalement le travail à façon et la transformation de produits agricoles.

De même, 354 exploitations sont recensées (7 %) comme utilisant la vente en circuit court (un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire - définition du MAA), ce qui constitue un moyen de se rapprocher du consommateur, par la vente à la ferme, dans les marchés, les magasins de producteurs, en tournées...

Parmi les initiatives de circuits courts, on peut citer la ferme des âges au Blanc, le réseau « Bienvenue à la ferme » de la Chambre d'agriculture pour la vente directe, dont plusieurs exploitations font partie, ou encore l'association « Cagette et fourchette » créée par la Chambre d'agriculture, le Parc naturel régional de la Brenne et le Pays Castelroussin et qui permet d'approvisionner des sites de restauration collective.

Le territoire est aussi doté d'infrastructures et d'entreprises agro-alimentaires qui permettent le commerce de proximité : des abattoirs (la Châtre, Méridy), l'usine d'aliments pour bétail Axéreal Elevage à Pouligny-Notre-Dame, les entreprises Eurial (fabrication de fromage Sainte-Maure de Touraine), l'entreprise de fabrication industrielle de pain et pâtisserie Michel Kremer à Argenton...

Agriculture biologique

La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité, qui apporte des solutions face au changement climatique.

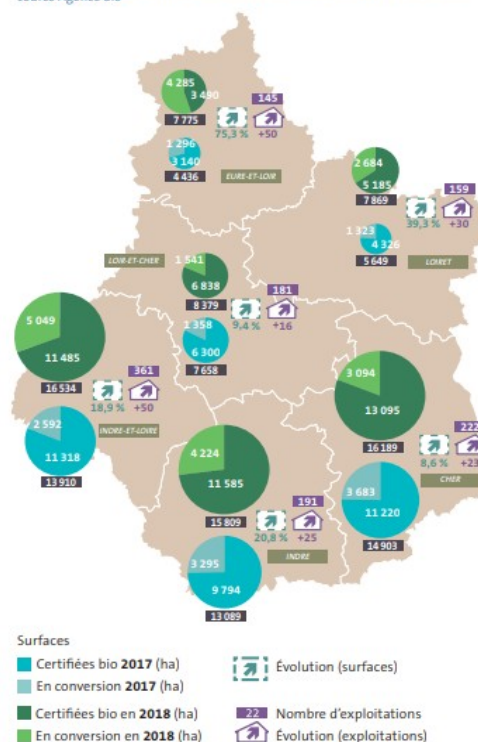
Selon le Groupe de Développement de l'Agriculture Biologique de l'Indre (GDAB 36), un produit biologique est issu d'un mode de production excluant l'usage de produits chimiques de synthèse (engrais chimiques, pesticides...) et les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés). Ils ne contiennent ni exhausteurs de goût, ni colorants, ni arômes chimiques de synthèse.

L'Indre est, avec Le Cher et l'Indre-et-Loire l'un des départements régionaux où la culture en mode biologique est la plus étendue, en matière de surface : à eux trois, ils rassemblent 71 % de la surface régionale.

LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE BIO - 2018
source Agence Bio



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2017/2018 (en ha)
source Agence Bio



En 2018, plus de 11 000 hectares sont certifiés bio dans l'Indre, en augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente. Cela représente 3,5 % de la SAU. 4224 hectares sont également en conversion.

La poursuite de ce développement du bio a été permis par la conversion et l'installation de 25 nouvelles fermes bio, soit 15,1 % de plus en un an (166 fermes en 2017 vs 191 en 2018).

Les cultures fourragères, en augmentation, représentent en 2018 plus de 50 % de la SAU (8 856 ha bio et en conversion) et les surfaces de grandes cultures atteignent près de 6 000 ha bio et en conversion, soit 30 % de la SAU.

L'Indre est aussi le leader régional pour les effectifs d'élevage bio grâce aux élevages bovins et ovins (1830 vaches allaitantes et 2613 brebis viande).

PAEC/MAEC

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. C'est un outil clé pour la mise en œuvre du projet agroécologique pour la France (source MAA).

Les MAEC sont mises en œuvre dans le cadre de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) territorialisés, qui sont des projets de territoire dont la finalité est de maintenir les pratiques agricoles adaptées ou d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agro-environnementaux identifiés sur leur territoire.

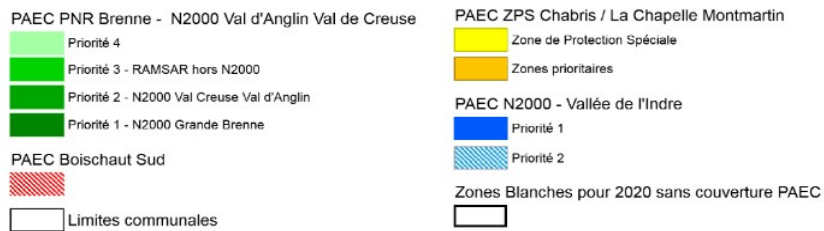
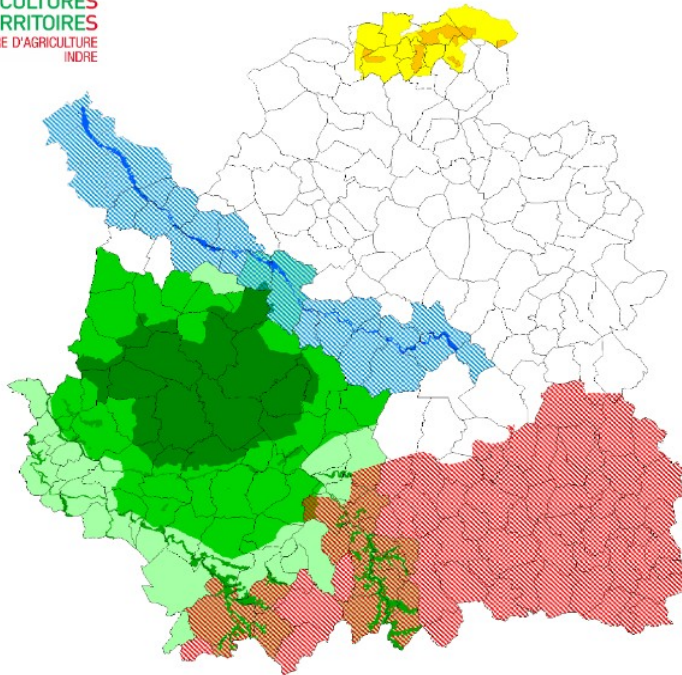
En 2017, les dossiers MAEC Systèmes (portant sur des systèmes d'exploitation) et MAEC Engagements unitaires (enjeux localisés) représentaient une surface totale cumulée de 6 160 ha et un montant d'aide de 1 383 052 €. Ces MAEC sont souscrites au sein de zones d'action prioritaires.

D'autres aides, qui concernent la conservation de la biodiversité génétique et l'agriculture biologique, sont souscrites sans condition de zonage. Il s'agit de certaines MAEC et des aides à la conversion de l'agriculture biologique (CAB) et au maintien de l'agriculture biologique (MAB). En 2017, ces aides concernaient d'une part des MAEC sur l'apiculture, la protection des espaces rares et menacés, et d'autre part les aides pour la conversion à l'agriculture biologique. Elles représentaient un montant d'aide annuel totale de 417 366 €.

**LES DIFFERENTS TERRITOIRES
DES PROJETS AGRO ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES
DANS LE DEPARTEMENT DE L'INDRE
2020**



0 10 20
Kilomètres



Source : Chambre d'agriculture Centre-Val de Loire